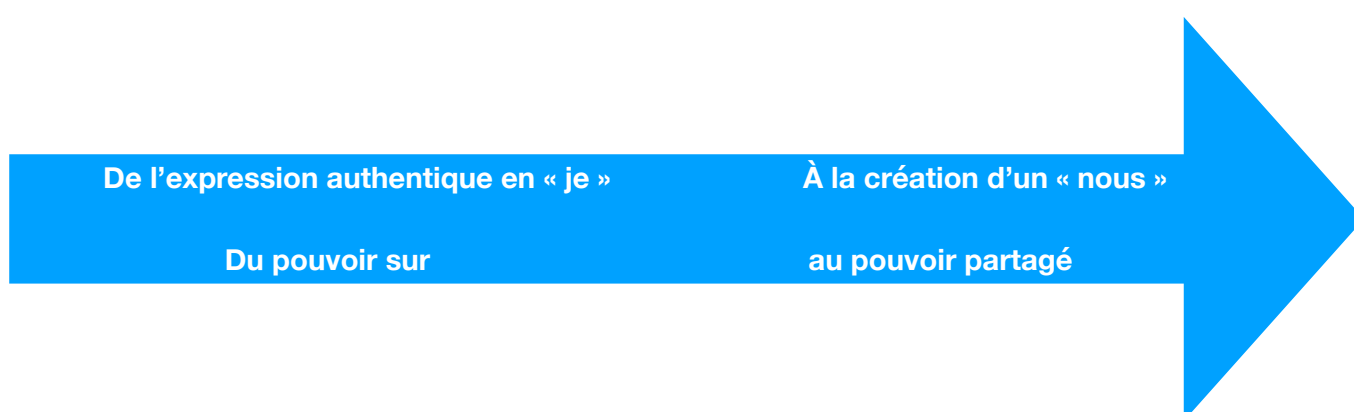


Le cercle de parole comme outil pour définir le cadre en commun pose tous les enjeux d'un conseil coop

Le cercle de parole permet à un groupe d'enfants ou d'adultes d'éprouver le même cadre que celui du conseil coop'.

A la différence du conseil coop', le cercle de parole permet de débattre sans recherche de prise de décision et de régulation. Il n'a pas cette dimension systémique du conseil coop' qui institue le vivre et le travailler ensemble.



1. Au démarrage, poser un cadre

- Axe pour définir un cadre partagé :

De quoi a-t-on besoin pour que le temps dont nous disposons se passe bien, nous apporte?

Recueil des besoins puis recherche des stratégies pour les nourrir sous un mode consensuel, d'écoute empathique et de non jugement.

Il apparait toujours le besoin d'échanges, d'écoute, de détente et d'apprendre même si les formulations sont difficiles au départ tant nous ne sommes pas habitués à cette démarche.

Nos besoins	Nos stratégies

La posture de l'enseignant qui n'impose pas et donc des élèves qui se ne soumettent pas puisqu'ils sont associés à la création du cadre permet l'exercice immédiat de la responsabilité.

- Si le temps est court, l'animateur du groupe peut également imposer le cadre.

Ce cadre sécure explicite délimite un espace de liberté propice à l'expression des besoins de chacun, à l'écoute active et à la construction coopérative pour répondre aux besoins du groupe.

De quoi parle-t-on?

> Dans le cadre d'un cercle de parole, l'ordre du jour portera sur un ou deux sujets à mettre en débat . Il n'y aura pas de décisions prises à régler à la rencontre suivante.

> Dans le cadre d'un conseil coop, les sujets à l'ordre du jour auront été écrits et décidés en amont.

Au moyen de petits papiers qui doivent être signés, les membres du conseil sont invités à écrire leur propositions pour mieux vivre ensemble et mieux travailler ensemble.

De quoi a-t-on besoin ou as-tu besoin pour bien apprendre?

De quoi a-ton ou as-tu besoin pour bien démarrer l'année?

De quoi as-tu besoin pour bien te sentir à l'école, au collège, au lycée ?

Ces petits papiers sont écrits avant le conseil et punaisés sur le tableau du conseil. Cela permet de voir pour tous les idées de chacun.

Ex : «Je propose que nous parlions du bruit car j'ai du mal à me concentrer et ai besoin de calme quand je suis sur quelque chose de difficile.»

« Je propose un pique -nique en forêt car j'ai besoin d'améliorer l'ambiance du groupe et car je veux vous faire découvrir un coin que j'aime»

« Je propose de travailler seule à une table car j'ai besoin parfois de me retrouver seul. Etre toujours ensemble sur une journée est lourd pour moi.»

Ces papiers constitueront l'ordre du jour qui sera préparé en amont par les membres engagés dans le bureau.

2. Les invariants du cadre :

L'écoute et la prise de parole :

Au service du cadre « **Tout le monde à le même droit à la parole** », un **distributeur de parole** la distribue. il donne la parole à ceux à ceux qui ont le moins parlé parmi ceux qui la demandent. Précisons qu'il n'y a pas l'obligation de parler.

L'aide de l'**observateur** de parole qui note qui parle permet de répondre au besoin de justice.

A la fin du conseil ou du cercle de parole, il peut-être intéressant de donner la parole à ceux qui n'ont pas parlé pour leur demander comment ils ont vécu ce temps de réunion.

Un membre qui ne respecte pas le cadre peut se voir avertir par le distributeur de parole puis sanctionné en lui retirant son droit de parole qu'il retrouvera lors de la prochaine réunion.

Les membres du conseil ou du cercle de parole sont invités à **parler en « je »**. Certains participants ont du mal à parler d'eux et utilisent sans en être conscient des termes tels que « On », « Il faut », etc.

« **On ne juge pas** » Pour que chacun puisse parler le plus librement possible et être entendu par tous, les membres du cercle ou du conseil les écouteront sans les interrompre ni faire de commentaire. En effet, il n'y aura pas de pas de jugement exprimé en ayant en conscience que chacun a toujours une bonne raison de dire ce qu'il dit ou de faire ce qu'il fait.

Il est important de différencier les stratégies des besoins : Faire est une stratégie qui nourrit un besoin. Cette stratégie peut ne pas être au service de la personne ou du groupe. L'expression du ou des besoins qui nourrissent ce « faire » permet de se rencontrer dans notre tronc commun d'humanité. C'est un moment très fort d'empathie.

« **On ne nomme pas quand quelqu'un est en cause** »

« **On a le droit de se taire, de ne rien dire** »

« **On ne parle que de ce qui est à l'ordre du jour** »

« **Tout ce qui est dit dans le cercle doit rester dans le cercle.**

La gestion du temps :

Il est bien question d'un cadre temps, comme dans le conseil coop. Il est souvent décidé que sa gestion nous appartient tous (temps de pause fixée donc de reprise!). Nous en sommes tous garants ce qui veut dire que chacun en est porteur et peut rappeler le cadre à un autre. En ce sens, le cercle de parole est une institution.

Avec des élèves, la quantité de temps peut-être négociée en tenant compte du besoin d'attention des élèves et dans le cadre imposé au départ, un maître du temps, au service de l'efficacité des discussions et décisions prises indique régulièrement le temps restant.

La mémoire de ce qui a été dit, et décidé :

- Le statut de la mémoire nécessite des prises de notes. Pour notre atelier, nous aurons besoin d'un **secrétaire**. Ces écrits serviront à produire de la matière collective au service de notre réflexion. (Cf matrice CR)

L'animation :

L'animation d'un cercle de parole, comme celle d'un conseil coop, pour qu'elle soit efficace nécessite un **facilitateur** (un animateur), garant du cadre « on ne parle que de ce qu'on a décidé de parler » Cela permettra que les débats se déroulent dans le respect du cadre décidé. Ce rôle le-la conduit à prendre la parole sans la demander sauf dans le cas où il-elle donne son avis. Il-elle peut être amené-e à faire une synthèse des propos énoncés.

Quelles sont les responsabilités de l'animat-eur-ice?

C'est lui-elle qui ouvre le conseil, reste garant-e de l'ordre du jour et qui anime les débats :

1. Expression de la personne qui a écrit son papier pour faire comprendre aux autres ce qui est important pour elle.
2. Qu'en pensent les membres du conseil ?
3. Que peut-on faire de la proposition ? Le conseil s'engage-t-il à donner suite au sujet ?
 - > Si non, on passe au sujet suivant en accompagnant et en reconnaissant la valeur de l'expression de la personne qui a fait la proposition.
 - > Si oui, l'animateur propose aux membres du conseil de trouver des solutions pour mettre en place le projet.
4. L'animateur propose un résumé des différentes solutions et cherche un consensus pour décider de la mise en place d'une. (La roue des projet peut être une aide pour s'organiser.)
5. L'animateur organise la décision et cherche une solution pour qu'elle soit appliquée, essayée.

Structure d'une animation de réunion:

- Ouverture
- Retour sur le conseil précédent
- Point de situation de la coopérative (si gestion d'argent)
- Points à l'ordre du jour
- Traitement des sujets : Proposer => Débattre => Décider => Appliquer
- Retour sur la façon dont s'est déroulé le conseil
- Fermeture

La prise de décision :

Le conseil étant l'instance de prise de décisions, il est essentiel de se penser le mode de prise de décision.

ce mode peut être décidé en conseil (on décide comment on décide), mais il peut au départ être proposé par le garant du cadre adulte :
deux alternatives :

— La Décision par Consentement Partagé : Pour des décisions très engageantes, il convient de contenter le maximum de personnes et de prendre en compte l'avis de chacun-e dans les débats. L'idée est de trouver une solution qui fasse le moins de mécontent-es. Pour cela, chacun-e devra sans doute faire des concessions. Il est très intéressant de demander « qui est contre? » et de lui donner suffisamment de confiance pour qu'il ou elle argumente. Souvent, cette expression permettra d'améliorer la proposition.

La DCP donne la priorité au respect des besoins de chacun et n'exclut personne. Quand des membres du cercle expriment une difficulté à l'égard de la décision prise, ils seront entendus, respectés et le groupe prendra soin de ses derniers pour les aider à vivre au mieux cette décision.

– Le vote : Il peut aussi être pratiqué, notamment pour des décisions de la vie courante et dans un souci de limiter les temps de débat pour des questions secondaires. Dans tous les cas, une décision peut-être rediscutée s'il apparaît dans la pratique qu'elle s'avère inadaptée. Cela permet aux membres du cercle qui étaient contre de rester membre de l'institution. Il est essentiel de sortir du paradigme actuel qui installe de la binarité dans nos instances démocratiques : gagnant/perdant.

Quelques exemples de décisions :

L'objet des débats débouchera sur des prises de décision qui seront régulées au prochain conseil après expérimentation ou travail en commission pour réaliser un projet par exemple dans ce laps de temps.

Exemple :

- *Nous décidons de faire un plan de classe pour que chacun se sente bien pour travailler.*
- *Nous décidons que quand j'ai besoin de calme pour travailler, je le dise aux personnes qui me dérangent.*
- *Nous décidons d'organiser un pique-nique pour développer les liens au sein de la classe.*

•Roulement des personnes qui exercent une responsabilité dans le cadre du conseil:

Il est important d'être juste et de permettre à tous ceux qui souhaitent essayer un rôle de le vivre. De plus, pour ne pas tomber dans les travers de prise de pouvoir, les rôles sont tournants.

Il est intéressant en fin de conseil que les personnes ayant un rôle nomme leur successeurs afin qu'ils préparent le conseil suivant. Pour veiller à l'équité du dispositif, est nommée une personne en priorité qui n'a pas exercé la responsabilité parmi toutes celles qui se proposent.